

**« Nous ne lâcherons pas ce terrain »
JEAN PAPAHN, promoteur immobilier.**

PRÉSENT lors de la visite de la carrière de Port-Mahon que sa société organisait avant-hier, Jean Papahn, PDG de la Soferim, a redit son opposition à la proposition de préemption de la Ville sur le terrain du 26-30, rue de la Tombe-Issoire. Le 10 février dernier, la mairie de Paris a en effet préempté la parcelle de 2 700 m² pour 6,5 M€. « On refuse cette offre qui est illégale, tranche Jean Papahn.

Non seulement nous avons acheté ce terrain 7,8 M€ mais aujourd'hui, le prix de revient est de 9 M€ » Si la Soferim ne répond pas dans les deux mois, son silence équivaudra à un refus. « Mais nous pouvons également demander au juge des expropriations de déterminer un prix qui sera au moins égal à celui des Domaines. On se laisse le temps de réfléchir mais nous irons jusqu'au bout et nous ne lâcherons pas ce terrain », précise le PDG.

F.G.

Le Parisien , vendredi 04 mars 2005